

Actualités de la prévention et promotion de la santé

Septembre 2012
Newsletter n°2



SOMMAIRE

Éditorial: C'est la rentrée et (on espère que) ça va bouger pour la promotion de la santé!

Programme Alimentation & Activité physique: Cours "Bien manger à petit prix"

Programme Alimentation & Activité physique: L'eau: LA BOISSON à privilégier!

Programme Santé mentale: Le Réseau Santé Psychique Suisse

Programme Santé mentale: Projet "Surmonter les crises de vie et prévenir le suicide"

C'est la rentrée et (on espère que) ça va bouger pour la promotion de la santé!

Après l'été, c'est la rentrée pour la promotion de la santé et la prévention. Notamment au niveau politique. En effet, cette rentrée offre à nos décideurs, ainsi qu'à nous tous simples citoyens, de belles occasions de se prononcer en faveur de la promotion de la santé.

1^{er} rendez-vous à ne pas manquer: le 23 septembre prochain, nous sommes tous appelés aux urnes pour voter sur l'initiative populaire fédérale de la Ligue pulmonaire suisse "Protection contre la fumée passive". Ses objectifs: offrir une réelle protection contre la fumée passive partout en Suisse, notamment en supprimant l'exception possible pour les établissements de moins de 80m² et en excluant le service dans les fumeurs. Les fumeurs sans service resteront possibles. En bref, des décisions déjà prises par nos propres autorités cantonales en 2008. L'acceptation de l'initiative ne changera donc rien sur le terrain pour notre canton. Cela permettra par contre à chaque Suisse de bénéficier de la même protection que celle dont les neuchâtelois jouissent désormais depuis plus de trois ans.

2^{ème} rendez-vous de l'automne, pour nos décideurs cette fois: lors de la session de septembre, les deux Chambres fédérales devraient se pencher à nouveau sur le projet de [Loi fédérale sur la prévention](#). Pour rappel, cette importante loi donnera une base légale solide aux activités de prévention et de promotion de la santé et garantira une meilleure coordination entre les instances concernées, notamment par l'élaboration commune d'objectifs nationaux.

3^{ème} projet de modification législative à suivre de près, cantonale cette fois: le nouveau projet de [Loi sur la police du commerce](#). Cette dernière contient des aspects en lien avec l'alcool et le tabac. Elle propose par exemple une interdiction bienvenue de vente de tabac aux mineurs.

Contact: Mme Lysiane Ummel Mariani, déléguée à la promotion de la santé, lysiane.mariani@ne.ch

Cours "Bien manger à petits prix"

Depuis 2012, le Service de la santé publique, dans le cadre de son programme cantonal "Alimentation & Activité physique", propose au minimum deux cours "Bien manger à petits prix" par année aux associations ou structures travaillant avec des populations vulnérables.

Mis en place par la Fédération Romande des Consommateurs, ce cours a pour objectif de sensibiliser les participants à l'importance d'une alimentation équilibrée tout en démontrant que cette dernière peut être accessible à toutes les bourses.

Afin de promouvoir équitablement des comportements positifs en termes d'alimentation, le Service de la santé publique a souhaité offrir ce cours, en priorité, aux associations, institutions ou structures œuvrant pour et/ou avec des personnes économiquement défavorisées.

Si vous souhaitez mettre en place ce cours dans votre structure, merci de prendre contact avec la coordinatrice du programme "Alimentation & Activité physique": tania.schindelholz-lette@ne.ch.





Boire de l'eau: ça coule de source!

En 2011, Promotion Santé Suisse qui finance en partie les programmes cantonaux sur l'alimentation et l'activité physique, a rédigé un rapport intitulé "Boissons sucrées vs eau" afin d'y regrouper les données de base actuellement disponibles sur la consommation de boissons sucrées et d'eau chez les enfants et les adolescents en Suisse.

Le rapport démontre, grâce à une analyse systématique de la littérature, qu'il existe un lien de causalité manifeste entre la consommation de boissons sucrées et le risque de surcharge pondérale. De plus, les boissons sucrées (sodas, sirops, nectar de fruits, etc.) hydratent peu, participent à l'accoutumance au goût sucré et peuvent avoir une influence sur l'apparition du diabète de type II.

Le programme neuchâtelois "Alimentation & Activité physique" se doit par conséquent d'inclure cette thématique dans ses objectifs annuels et de promouvoir la consommation d'eau. Cette dernière représente en effet la boisson la plus adaptée à notre corps, puisqu'elle fournit des minéraux nécessaires à son bon fonctionnement. Il est donc recommandé de privilégier l'eau aux boissons sucrées et notamment l'eau du robinet, d'excellente qualité en Suisse. Plus d'informations sous http://www.gesundheitsfoerderung.ch/pdf/doc_xls/A4_Bro_Suessgetraenke_versus_Wasser_f.pdf

Agenda

15 novembre

Petit déjeuner de promotion de la santé : "Quelles sont les lacunes dans l'accès à la santé de la population migrante?"

<http://www.ne.ch/neat/site/jsp/rubrique/rubrique.jsp?StyleType=bleu&DocId=49601>

6 décembre

Colloque cantonal de promotion de la santé : "Pour promouvoir la santé : communiquons!" Programme prochainement disponible sur le site

<http://www.ne.ch/neat/site/jsp/rubrique/rubrique.jsp?StyleType=bleu&DocId=49201>



Le Réseau Santé Psychique Suisse

Le 20 juin dernier, le canton de Neuchâtel a participé à la première journée de rencontre du Réseau Santé Psychique Suisse. Ce réseau a été développé conjointement par la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), la Confédération (OFSP, SECO et OFAS) et la Fondation Promotion Santé Suisse.

Son but est de favoriser l'interconnexion et l'échange des connaissances entre les différents acteurs impliqués dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé mentale. Le réseau bénéficiera très prochainement d'un site Internet, visant ces mêmes objectifs.

Projet "Surmonter les crises de vie et prévenir le suicide"

Ce projet est l'une des réalisations concrètes liées au *Projet de plan d'action pour la santé mentale dans le canton de Neuchâtel*. Il répond à plusieurs des objectifs de ce plan et vise l'intervention précoce auprès des personnes se trouvant en situation de crise, voire de crise suicidaire, afin de permettre une évolution favorable de leur situation. Dans ce domaine, un certain nombre de professionnels se trouvant en première ligne ont un rôle central à jouer (par exemple les enseignants, les travailleurs sociaux, les professionnels des ressources humaines, ou les policiers).

Le but de ce projet est de proposer à ces professionnels des formations continues afin de les aider à mieux repérer les signes d'alerte, apporter leur soutien et orienter les personnes concernées vers une source d'aide adaptée dans le canton. La première étape, définie par le groupe de pilotage du projet, va être de mener une enquête auprès des professionnels de première ligne, afin de mieux cerner leurs besoins et de définir précisément le contenu des formations.